



GT 22 – ENTITE REGIONALE COMMUNE LOGISTIQUE

Cette réunion avait pour but de valider certaines propositions de mise en œuvre des Entités Régionales Communes qui avaient déjà été présentées mais dont le GT national avait demandé des modifications.

Suite Validation des Comités Locaux de Propositions

Pour rappel, les régions Sud-Ouest et Sud sont déjà validées.

- **Région Centre Est** : La Chef du Service Administratif du Centre Est a précisé qu'actuellement un agent du SNA effectuait de l'ordre de 10 déplacements par mois sur les sites habités. Par contre, actuellement, la logistique n'effectue aucune intervention sur les sites non habités. Suite à une formation locale, une habilitation est délivrée pour permettre aux agents de la logistique d'intervenir dans un schelster, ce qui permettra à la logistique d'accompagner les interventions d'entreprises extérieures et de réaliser certaines interventions. Ce type d'interventions est estimé à deux par mois. L'ensemble de ces interventions sera répartie entre les divers ouvriers de la logistique qui ont été informés de cette évolution. Ces interventions se réalisent dans la journée et normalement n'entraînent pas de dépassement d'horaire. La région Centre Est a été validée.

- **Région Nord (limité au SNA Nord)** : Le poste de chef de subdivision est ouvert à la campagne de mutation en cours. Le second poste demandé par FO pour Beauvais est validé, il sera ouvert après que la subdivision logistique sera créée. FO est intervenu pour demander que sur l'effectif cible au siège du SNA, il soit prévu un poste de Magasinier au lieu d'un logisticien. Le Chef SA a répondu que la partie du magasin technique était faite par les IESEA et que le travail de magasin se limitait à de la réception ou de l'expédition, fonctions qui peuvent être tenues par un logisticien. FO a, une nouvelle fois, demandé que dans les sièges de SNA, il soit prévu un poste de magasinier pour gérer le magasin technique et logistique. Sur ce point, nous sommes en désaccord avec l'animatrice DSNA du GT. L'organisation du SNA Nord a été validée.

- **Région Sud Est** : Aucun représentant administration du Sud Est n'était présent. Nos remarques ont été prises en compte dans la nouvelle présentation qui nous avait été envoyée. FO a fait remarquer qu'il était prévu dans l'effectif cible d'avoir un magasinier à Bastia et Ajaccio alors qu'on ne voyait pas l'utilité d'en mettre à Lille. Elle est où la logique ? La présentation Sud Est a été validée.

- **Région Ouest** : Une nouvelle fois, nous avons refusé de valider l'organisation qui pour l'effectif cible ne donne aucune information sur les lieux d'affectation des agents et leurs fonctions. Organisation qui sera revue lors d'une prochaine réunion

- **Région Nord Est** : L'administration nous informe que la mise en place de la réorganisation est actuellement bloquée suite à des problèmes locaux mais qu'elle se fera. Pour FO, cette situation est surprenante car la présentation qui avait été faite par le Chef de la DSAC et du SNA en présence des deux Chefs des services administratifs était conforme aux attentes du GT. Pour FO, il n'est pas normal que les personnels concernés n'aient pas été réunis pour les informer de la situation, ce qui a coupé la dynamique locale. Nous avons rappelé que nous exigeons que l'ensemble des personnels de toutes les régions soient transférés à la même date. Nous avons demandé qu'une solution soit rapidement trouvée pour mettre en œuvre la réorganisation.

Il reste à valider la réorganisation de l'Île de France (qui n'a jamais été présentée au GT), de la région Ouest et à débloquent la situation de la région Nord Est.



Questions Transverses

Depuis plusieurs réunions, FO demande que des engagements soient apportés pour le maintien des emplois insalubres et les dépassements d'horaires sans rien obtenir. Face à cette situation, nous avons eu une entrevue avec le DSNA. Suite à cette entrevue et après discussion, l'administration s'engage :

- En gestion de ne pas porter atteinte à la situation des agents bénéficiant des emplois insalubres dans le cadre de la réglementation applicable.
- Les heures supplémentaires effectuées dans le cadre des déplacements hors sites seront payés si l'agent le demande

FO a également demandé qu'il soit prévu la mise en place d'un réseau animé par le pôle de compétence au niveau des Responsables logistiques et qu'un comité de suivi soit créé pour suivre la mise en place des Entités Régionales Communes. Le rapport du GT intégrera ces recommandations.

Mise en Œuvre

Les régions dont les dossiers sont validés présenteront au CT DSAC et SNA locaux pour information et vote la nouvelle organisation. Suite à ces CT, les nouvelles organisations pourront se mettre en place.

Pour les autres régions, il est prévu une prochaine réunion du GT le 4/05.

Pour tenir compte des élections de fin d'année, FO a proposé que l'ensemble des personnels soient transférés à la date du 01/07/2018 de la DSAC à la DSNA. Pour les organisations non validées, la DSNA mettra les personnels concernés à la disposition de la DSAC jusqu'à la validation de la réorganisation. Cette proposition a été validée par le GT.

**Vos représentants FO : Pierre GAUBERT (Bureau National) / Estevan LANCHAS (SNA-RP/Athis)
Patrick GISSELBRECHT (DSAC-NE), Thomas ROBQUIN (CRNA Ouest)**

